

## Activité ..... : La Belgique, une neutralité dans tous ses états ?

Des Temps modernes jusqu'à l'époque actuelle, quels sont les liens entre la religion et l'État dans nos régions ?

### 1. Consignes

#### Partie 1 : Construire et compléter un tableau



1) **Réalise un tableau** à double entrée qui présente les relations Église(s)- État dans nos régions aux Temps modernes et de nos jours. Afin de préciser ces relations, tu veilleras à mettre en évidence les éléments suivants :

- les relations Église(s)- État,
- l'état civil,
- l'enseignement,
- la ou les religion(s) officielle(s) ou reconnue(s),
- la laïcité et
- la position de notre pays par rapport aux lois progressistes.

2) Sur la base des connaissances vues en classe et des docs 1-5, **complète** ton tableau.

#### Partie 2 : Annoter un tableau (Q6, 8, 13, 15, 17 et 18)

A l'aide des informations du doc 6 et de tes connaissances

3) **Date** chaque fait marquant repris ci-dessous dans la case prévue.

- ☐ Début de l'ère chrétienne
- ☐ Déclaration des droits de l'homme et du citoyen
- ☐ Constitution belge

- ☐ Révolution belge
- ☐ Révolution française
- ☐ Édits de Constantin et de Théodose
- ☐ Réformes protestantes

- 4) **Nomme** les libertés constitutionnelles accordées aux catholiques par la Constitution belge.

.....

.....

- 5) **Nomme** les libertés constitutionnelles accordées aux libéraux par la Constitution belge.

.....

.....

.....

- 6) **Dessine** deux accolades à l'extérieur de ton tableau : une à côté d'Etat civil et une deuxième à côté d'Enseignement. **Ecris** s'il s'agit d'un combat libéral ou catholique.

- 7) A l'aide des connaissances vues en classe et du document, **coche** en vert deux faits marquants (repris à la question 3) liés au compromis entre les catholiques et les libéraux en Belgique.

- 8) A l'aide du gabarit de réponse suivant, **rédige**, à côté de tes accolades, un commentaire de 3 à 4 lignes qui éclaire en quoi ces différents combats ont impacté notre quotidien au niveau des convictions religieuses.

*Je cite un fait maquant pour lequel j'ai mis une croix* constitue une rupture car un nouveau cadre politique (*je nomme le texte de lois*), synthèse des combats entre (*je nomme les deux orientations*) est établi : l'État n'intervient plus dans la sphère religieuse tout en garantissant la liberté de conscience des Belges.

- 9) Parmi les moments clés ci-dessous, **coche** celui que tu peux associer à ton tableau.

- ☐ Polythéismes antiques (du IV<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. au V<sup>e</sup> siècle)
- ☐ Premiers monothéismes (du XIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. au IV<sup>e</sup> siècle)
- ☐ Expansion chrétienne et musulmane (du V<sup>e</sup> siècle au XV<sup>e</sup> siècle)
- ☐ Un schisme dans l'église chrétienne (du XVI<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle)
- ☐ Vers un nouveau rapport au religieux (du XVII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle)

- 10) A l'aide de tes connaissances, **nomme** et **date** un des 4 moments de ruptures qui explique l'évolution des rapports entre religions et société des Temps modernes vers l'époque contemporaine.

.....

11) A l'aide des mots suivants, **explique**, en 2-3 lignes, en quoi ce moment peut être qualifié de rupture.

XVIII<sup>e</sup> siècle – mouvement – Lumières – rupture – remettre en question – autorité religieuse et politique – Temps Modernes – tolérance religieuse

12) **Associe** ton explication sur les Lumières à une ligne de ton tableau et partage ton choix avec ton voisin.

Mon choix : .....

Après la discussion, mon choix a-t-il changé ? oui-non

Pourquoi ?.....



13) **Recopie** ton commentaire sur les Lumières à l'extérieur de ton tableau, à côté de la ligne finalement choisie.



14) **Sélectionne et recopie** quatre faits marquants (de la question 3) que tu peux associer au moment clé choisi.

.....

.....

.....

15) **Associe** un commentaire à une ou plusieurs entrée(s) de ton tableau.

Les libéraux belges sont influencés par la philosophie des Lumières. Certains de leurs combats rejoignent ceux de la Révolution française de 1789, comme celui de l'enregistrement civil des actes qui retire le pouvoir juridique de l'Église.

☐

☐ *État civil*

☐ *Enseignement*

☐ *Religion(s) officielle(s) ou reconnue(s)*

La Constitution belge (1831) est influencée par les Lumières. La liberté de culte et d'opinion rappelle la tolérance religieuse et la liberté de pensée des écrits de Voltaire ou certains articles de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789). Pour les catholiques, inscrire ces libertés dans la loi fondamentale était

☐

☐ *Laïcité*

☐ *Lois « progressistes »*

alors un moyen de conserver certaines de leurs positions.

Proposition de dépassement pour la Q15



16) Pour l'entrée qui a été attribuée à ton groupe, **rédige**, à l'aide de la grille suivante, un court commentaire explicatif qui permet de mieux comprendre l'influence de la philosophie des Lumières sur l'évolution des rapports entre la religion et la société belge.

J'entoure l'entrée qui m'est attribuée : *État civil – Enseignement + religion(s) reconnue(s)*

| Indicateurs de qualité pour le commentaire « État civil »                                            | ✓ |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| Notre commentaire est en lien avec notre entrée ( <i>État civil</i> )                                |   |
| Notre commentaire établit un lien entre l'organisation de la société, les libéraux et les Lumières.  |   |
| Notre commentaire mentionne au moins un fait marquant pertinent.                                     |   |
| Le fait marquant mentionné est daté.                                                                 |   |
| Notre commentaire mentionne au moins une information vue en classe et mentionnée dans le document 6. |   |
| Notre commentaire met en avant un bénéfice pour les libéraux.                                        |   |
| Notre commentaire compte environ quatre phrases.                                                     |   |

| Indicateurs de qualité pour le commentaire « Enseignement + religion(s) reconnue(s) »                  | ✓ |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| Notre commentaire est en lien avec notre entrée ( <i>Enseignement + religion(s) reconnue(s)</i> )      |   |
| Notre commentaire établit un lien entre l'organisation de la société, les catholiques et les Lumières. |   |
| Notre commentaire mentionne au moins un fait marquant pertinent.                                       |   |
| Le fait marquant mentionné est daté.                                                                   |   |
| Notre commentaire établit un lien pertinent avec le document 7.                                        |   |

|                                                                                   |  |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--|
| Notre commentaire mentionne au moins une information présente dans le document 6. |  |
| Notre commentaire met en évidence un bénéfice pour les catholiques.               |  |
| Notre commentaire compte environ quatre phrases.                                  |  |

Je rédige un premier jet pour notre commentaire

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

*Notre commentaire final :*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

17) **Recopie** chaque commentaire à côté de l'entrée du tableau qui lui est associée.

### Dépassement ou structuration



18) Sous ton tableau, **rédige** un court commentaire de conclusion qui met en évidence deux ruptures et une continuité dans les relations Églises-État en Belgique.

|                                                                                                                                                                                    |  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| La conclusion nomme une <b>rupture</b> dans les rapports politiques et religieux au 18 <sup>ème</sup> siècle.                                                                      |  |
| Elle nomme et date un <b>document</b> qui acte la séparation Église(s)-État en Belgique.                                                                                           |  |
| Elle situe l'adoption de ce document par rapport à un <b>fait marquant</b> de l'histoire belge qui constitue un moment de <b>rupture</b> dans l'évolution du fait religieux belge. |  |
| Elle nomme les <b>acteurs</b> et énonce une <b>motivation</b> partagée par ceux-ci.                                                                                                |  |
| <b>Pour l'Église</b> , elle mentionne un <b>changement</b> et observe toutefois une <b>continuité</b> dans nos régions de son influence.                                           |  |
| Elle illustre par un <b>exemple</b> une <b>continuité</b> de l'influence de l'Eglise toujours visible aujourd'hui.                                                                 |  |
| Elle cite au moins un <b>exemple de services aux citoyens</b> qui permet d'observer dans un premier temps le processus de laïcisation                                              |  |
| Elle cite un <b>exemple</b> qui permet d'illustrer que ce <b>processus</b> se poursuit <b>aujourd'hui</b> dans le droit.                                                           |  |

19) **Titre** ton tableau.

## B. Documents

### Lexique

**Cohésion** : union entre les différentes parties d'un ensemble.

**Laïcité** : principe de séparation entre les institutions religieuses et l'Etat.

**Pouvoir séculier** : pouvoir de l'Etat, par opposition à l'autorité religieuse.

**Primordial** : de première importance.

**Souveraineté** : pouvoir, reconnaissance d'être le chef du territoire.

1



KROLL Pierre, [le mariage homosexuel vu par l'Eglise](#) (2021)

+ extrait d'un [entretien avec P. Kroll](#) de Nicolas CROUSSE (Le Soir, 2021)

2

### Cultes reconnus et subventionnés en Belgique



[...] Le bouddhisme n'est actuellement pas reconnu en Belgique mais l'a.s.b.l. 'Union Bouddhique Belge' reçoit néanmoins une subvention.

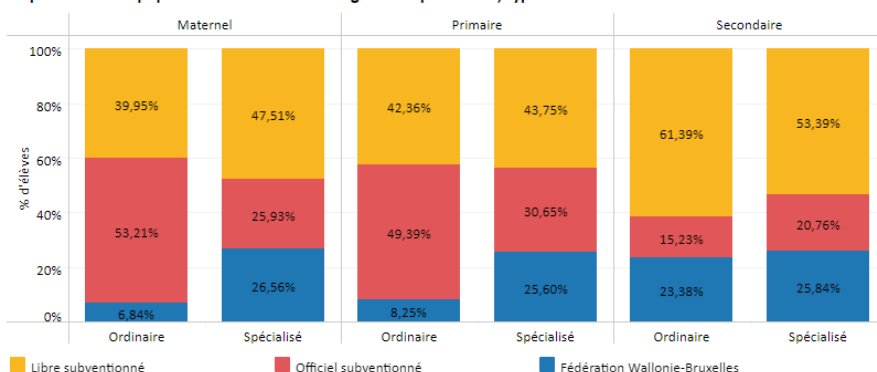
[Cultes reconnus | Service public fédéral Justice \(belgium.be\)](#), page consultée le 09-10-24.



HASQUIN, Hervé. « [Inscrire la laïcité\\* dans la constitution belge ?](#) ». Présentation d'ouvrage à l'Académie royale de Belgique, 2017, consultée le 09-10-24. [de la minute 2.00 à 3.30 + de 9.10 à 10.14]

4

### Répartition de la population scolaire de l'enseignement par niveau, type et réseau - 2021-2022



[Population scolaire par réseau - Chiffres Clés \(cfwb.be\)](#), page consultée le 09-10-

5 Partout la religion chrétienne est très présente, tant dans les hautes sphères du pouvoir politique que pour encadrer la vie quotidienne des populations. [...]

Aux Temps modernes comme à toute époque, les relations entre Églises et pouvoirs séculiers\* s'ordonnent en fonction de [...] considérations politiques : [...] Partout le prince imprima sa marque à une religion qui devait, par la place qu'elle occupait dans le pays, dans l'État ou dans la nation, être un atout primordial\* de la souveraineté\*. [...] Les souverains catholiques firent de la cohésion\* politico-religieuse une condition de l'affirmation de leur souveraineté\*, à l'intérieur de l'État, mais sans ignorer la constitution hiérarchique de l'Église.

BASDEVANT-GAUDEMET, Brigitte. [Des Églises nationales aux temps modernes ?](#) *L'Année canonique*, 2009/1 Tome LI, p. 71, 91 et 92. [en ligne], consulté le 09-10-24.

6 En 1830-31, les libéraux, inspirés par la philosophie issue des Lumières, et les catholiques soucieux de rétablir l'autorité de l'Église, étaient tenus de s'entendre s'il voulait que triomphe la révolution et que l'existence d'une Belgique indépendante soit reconnue par les grandes puissances. Cette entente, appelée Unionisme, sera concrétisée par la rédaction d'une Constitution qui est un compromis entre les 2 tendances en présence : les catholiques obtiennent [...] la liberté de culte et la liberté d'enseignement ; aux libéraux sont accordées [...] les libertés fondamentales (liberté de presse, liberté de réunion et d'association, liberté de culte, liberté d'enseignement, abolition de la censure, inviolabilité du domicile, mariage civil...).

DEFOSSE, Pol. Introduction in : DEFOSSE, Pol (dir.). Dictionnaire historique de la laïcité en Belgique, Fondation Rationaliste, éd. Luc Pire, 2005, p.9.

### C. Auto-évaluation avant l'activité

|  Ce que je dois savoir ou savoir faire                        | Je regarde comment faire pour bien comprendre les étapes et réaliser la tâche. | Je réalise l'activité et je pose des questions quand j'ai un doute. | Je réalise la tâche sans aide. |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
|                                                                                                                                                |                                                                                |                                                                     |                                |
|                                                                                                                                                |                                                                                |                                                                     |                                |
|                                                                                                                                                |                                                                                |                                                                     |                                |
|                                                                                                                                                |                                                                                |                                                                     |                                |
| Je suis capable de compléter un tableau à double entrée à l'aide d'informations tirées de documents.                                           |                                                                                |                                                                     |                                |
| Je suis capable de construire un tableau à double entrée pour comparer un fait d'autrefois et un fait d'aujourd'hui                            |                                                                                |                                                                     |                                |
| Je suis capable de repérer, dans un tableau, des éléments qui changent et les situer à l'aide de repères du temps (comme des faits marquants). |                                                                                |                                                                     |                                |
| Je suis capable de repérer, dans un tableau, des éléments qui changent et les situer à l'aide de repères du temps (comme des faits marquants). |                                                                                |                                                                     |                                |

### A. Auto-évaluation après l'activité

|  Ce que je dois savoir ou savoir faire                      | Je regarde comment faire pour bien comprendre les étapes et réaliser la tâche. | Je réalise l'activité et je pose des questions quand j'ai un doute. | Je réalise la tâche sans aide. | Je réalise la tâche et je partage mes astuces avec mes camarades. |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                |                                                                                |                                                                     |                                |                                                                   |
|                                                                                                                                                |                                                                                |                                                                     |                                |                                                                   |
|                                                                                                                                                |                                                                                |                                                                     |                                |                                                                   |
|                                                                                                                                                |                                                                                |                                                                     |                                |                                                                   |
| Je suis capable de compléter un tableau à double entrée à l'aide d'informations tirées de documents.                                           |                                                                                |                                                                     |                                |                                                                   |
| Je suis capable de construire un tableau à double entrée pour comparer un fait d'autrefois et un fait d'aujourd'hui                            |                                                                                |                                                                     |                                |                                                                   |
| Je suis capable de repérer, dans un tableau, des éléments qui changent et les situer à l'aide de repères du temps (comme des faits marquants). |                                                                                |                                                                     |                                |                                                                   |
| Je suis capable de repérer, dans un tableau, des éléments qui changent et les situer à l'aide de repères du temps (comme des faits marquants). |                                                                                |                                                                     |                                |                                                                   |
| Je suis capable d'annoter un tableau : mettre une accolade, placer un commentaire au bon endroit...                                            |                                                                                |                                                                     |                                |                                                                   |

Mon prochain défi



Cet outil/situation d'apprentissage a été conçu(e) par le Secrétariat général de l'enseignement catholique (SeGEC) et ses équipes.

Toute reproduction, par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite, sauf exception dans le cadre de l'enseignement et/ou de la recherche scientifique, dans le respect du livre XI titre 5 relatif au droit d'auteur du Code de droit économique.

Il est également interdit d'en faire usage à des fins commerciales, notamment sur les réseaux sociaux.